

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DE PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE SUPERVISION EN HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Prestations de Conseil et Supervision HSE

Dernière mise à jour : 29/05/2024

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **INEZYS** (ci-après « le Prestataire ») et ses clients (ci-après « le Client ») dans le cadre de prestations de conseil et supervision en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) pour des activités liées aux énergies renouvelables et Oil and Gas, onshore ou offshore en France et à l'international.

Ces prestations incluent notamment des missions de conseil stratégique, supervision d'activités opérationnelles, audits, assistance réglementaire, et toute autre mission définie dans un devis ou un contrat signé entre les parties.

Article 2 : Documents contractuels

Les relations entre le Prestataire et le Client sont régies par les documents suivants, classés par ordre de priorité :

1. Le contrat ou devis signé par le Client ;
2. Les présentes CGV ;
3. Les éventuelles annexes, telles que le cahier des charges ou les plans d'intervention.

En cas de contradiction entre ces documents, le devis ou contrat prévaudra.

Article 3 : Description des prestations

3.1 Prestations proposées

Les prestations fournies par le Prestataire incluent notamment :

- Conseil en gestion des risques HSE ;
- Supervision des activités sur site (onshore ou offshore) ;
- Assistance pour la conformité aux normes et réglementations nationales et internationales (ISO, OHSAS, IOSH, HSE-UK, réglementations locales, code du travail français, MASE-UIC) ;
- Réalisation d'audits, inspections et analyses des risques ;
- Élaboration et mise en œuvre de plans de prévention HSE ;
- Formation et sensibilisation des équipes ;
- Assistance en gestion de crise ou en cas d'incident HSE.
- Reporting HSE, suivi de KPI (Indicateur HSE) et DPR (Daily Progress Report)
- Analyse des incidents accidents
- Animation de Toolbox talk

(Liste non exhaustive)

INEZYS

Société par actions simplifiée au capital social de 1500 euros
N°SIRET : 92940820100010 / RCS : 929 408 201 R.C.S. Boulogne-sur-Mer - Code APE 7022Z TVA intercommunautaire R64929408201
contat@inezys.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DE PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE SUPERVISION EN HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

3.2 Lieu des prestations

Les prestations sont effectuées sur le site désigné par le Client ou à distance, selon les modalités définies dans le devis ou le contrat.

3.3 Obligation de moyens

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat, sauf stipulation contraire expressément prévue dans le contrat.

Article 4 : Engagements du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

1. Fournir des prestations conformes aux règles de l'art et aux normes en vigueur dans le pays d'exécution ;
2. Affecter des intervenants qualifiés et compétents ;
3. Respecter les délais convenus, sous réserve des contraintes liées aux spécificités des environnements onshore et offshore ;
4. Assurer la confidentialité des informations transmises par le Client.

Article 5 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

1. Fournir au Prestataire toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des prestations ;
2. Garantir un accès sécurisé et conforme aux réglementations applicables pour les intervenants sur site ;
3. Informer le Prestataire de tout risque spécifique ou condition particulière pouvant affecter les missions ;
4. Respecter les engagements de paiement définis dans le contrat.

Article 6 : Tarifs et modalités de paiement

6.1 Tarification

Les tarifs des prestations sont spécifiés dans le devis ou contrat signé par les parties. Ils incluent les prestations principales et, le cas échéant, les frais annexes tels que :

- Déplacements (transport, hébergement, visas, etc.) ;
- Primes spécifiques liées aux interventions offshore ou en zones à risques ;

INEZYS

Société par actions simplifiée au capital social de 1500 euros
N°SIRET : 92940820100010 / RCS : 929 408 201 R.C.S. Boulogne-sur-Mer - Code APE 7022Z TVA intercommunautaire R64929408201
contat@inezys.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DE PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE SUPERVISION EN HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

- Matériel ou équipements spécifiques nécessaires à l'exécution des missions.

Les prix sont exprimés en euros (€) ou dans une autre devise convenue, hors taxes (HT). La TVA applicable et tout autre impôt seront facturés en sus, conformément à la législation en vigueur.

6.2 Paiement

Sauf disposition contraire, les conditions de paiement sont les suivantes :

- **Solde** : 30 jours à réception de la facture.
- **En cas de paiement avec acompte** : 30 % à la signature du contrat, 70% 30 jours à réception de la facture.

Les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de leur émission.

6.3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux légal majoré seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 7 : Annulation et report des prestations

7.1 Annulation par le Client

En cas d'annulation d'une prestation par le Client, les frais suivants seront facturés :

- **Plus de 30 jours avant le début de la mission** : 30 % du montant total du contrat ;
- **Entre 15 et 30 jours avant le début de la mission** : 50 % du montant total ;
- **Moins de 15 jours avant le début de la mission** : 100 % du montant total.

7.2 Annulation par le Prestataire

En cas d'annulation due au Prestataire, ce dernier s'engage à rembourser les sommes déjà perçues pour les prestations non réalisées, sans autre indemnité.

Article 8 : Responsabilité

8.1 Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, pertes d'exploitation ou préjudices financiers résultant de l'exécution ou de l'inexécution des prestations.

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée au montant total du contrat en cours.

INEZYS

Société par actions simplifiée au capital social de 1500 euros
N°SIRET : 92940820100010 / RCS : 929 408 201 R.C.S. Boulogne-sur-Mer - Code APE 7022Z TVA intercommunautaire R64929408201
contact@inezys.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DE PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE SUPERVISION EN HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

8.2 Responsabilité du Client

Le Client est responsable de la conformité de ses installations et équipements aux réglementations en vigueur. Il s'engage également à indemniser le Prestataire pour tout dommage subi en raison d'un manquement à ses obligations.

Article 9 : Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, tel que défini par la loi (catastrophes naturelles, conflits armés, grèves, pandémies, etc.).

En cas de force majeure, la partie affectée devra notifier l'autre partie dans les meilleurs délais.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Les documents, méthodes, rapports et supports produits par le Prestataire dans le cadre de ses prestations demeurent sa propriété exclusive, sauf disposition contraire dans le contrat.

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation non exclusif pour ses besoins internes. Toute reproduction ou diffusion non autorisée est strictement interdite.

Article 11 : Confidentialité

Le Prestataire et le Client s'engagent mutuellement à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre des prestations, sauf obligation légale ou réglementaire.

Article 12 : Résiliation

En cas de non-respect des obligations contractuelles par l'une des parties, le contrat pourra être résilié de plein droit après une mise en demeure restée sans effet pendant 30 jours.

Article 13 : Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont régies par la loi française.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Prestataire.

Article 14 : Acceptation des CGV

La signature d'un devis ou contrat implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Pour toute question ou précision, contactez-nous à :

- **Email** : contact@inezys.fr
- **Téléphone** : +33699555890 (mobile ou whatsapp)

INEZYS

Société par actions simplifiée au capital social de 1500 euros
N°SIRET : 92940820100010 / RCS : 929 408 201 R.C.S. Boulogne-sur-Mer - Code APE 7022Z TVA intercommunautaire R64929408201
contact@inezys.fr